

Communiqué phytosanitaire

n° 05 du 28 février 2024

SOMMAIRE

Arboriculture

- Moniliose
- Cloque du pêcher, maladie criblée
- Traitement aux huiles
- Tavelure du pommier / du poirier
- Psylle du prunier et ECA

Viticulture

- Etude des terroirs viticoles valaisans
- Formations continues

ARBORICULTURE

PHÉNOLOGIE À CHÂTEAUNEUF

Observations effectuées le 26 février

Pommier	stade A (BBCH 00; repos hivernal) à stade B (BBCH 52; fin du gonflement des bourgeons)
Poirier	stade B (BBCH 51; gonflement des bourgeons) à stade C (BBCH 53; éclatement des bourgeons)
Abricotier	stade C (BBCH 53; éclatement des bourgeons) à stade E (BBCH 59; stade ballonnets)
Cerisier	stade A (BBCH 00; repos hivernal) à stade B (BBCH 51; gonflement des bourgeons)



MONILIOSE DES FLEURS DE L'ABRICOTIER

Les fleurs doivent être protégées préventivement avant les pluies (y c. la lutte contre le gel), à partir du stade bouton blanc (stade D) et ensuite à intervalle de 5 à 10 jours selon la durée de la floraison et la pluviométrie prévue. Plusieurs produits sont disponibles dans la famille des ISS (si les températures dépassent les 10°C), des strobilurines ou dans d'autres familles. L'hydrogencarbonate de potassium a une efficacité partielle.

[Liste des produits phytosanitaires contre la moniliose des fleurs et des rameaux sur abricotiers](#)

CLOQUE DU PÊCHER, MALADIE CRIBLÉE

Avec la pluie de jeudi dernier, le cuivre appliqué contre ces maladies a été lessivé (> de 20mm de pluie). Avec les précipitations annoncées pour les prochains jours, il faudra effectuer ou renouveler les traitements. Pour plus d'informations (stades sensibles, conditions favorables aux infections, ...), veuillez-vous référer aux communiqués n°3 et 4.



TRAITEMENT AUX HUILES

Contre les cochenilles (y c. le pou San José), un traitement à l'huile peut être appliqué aux stades B-C (BBCH 51-53). Contre les acariens rouges, une application est possible jusqu'au stade E (BBCH 58). Dans ce cas, le dosage doit être adapté au stade phénologique :

- stades B-C (BBCH 51-53) 3.5 % (cochenilles, cheimatobies, ériophyides gallicoles)
- stade D (BBCH 54-56) 2 % (acariens rouges)
- stades D3-E (BBCH 57-58) 1 % (acariens rouges)

Le traitement aux huiles aura également un effet sur les œufs avancés et les jeunes larves de psylles et de pucerons.

Afin d'éviter toute phytotoxicité, aucun fongicide, excepté le cuivre, ne peut être appliqué durant les 5 à 7 jours qui précèdent ou qui suivent le traitement à l'huile.

Pour une efficacité optimale, l'application de l'huile doit se faire :

- par temps doux avec une température diurne dépassant 10°C et hors gel nocturne
- avec une quantité d'eau élevée en traitant la même ligne à l'aller et au retour
- sans ajouter de fongicides (sauf du cuivre)

TAVELURE DU POMMIER / DU POIRIER

En cas de forte pression l'année dernière et sur les variétés sensibles, une application préventive avec du cuivre ou du dithianon est recommandé aux stades B-C (BBCH 51-53) en cas de pluie.

Le monitoring du vol des ascospores à Changins n'a pas encore commencé. Cependant, les stades sensibles à la tavelure (C3 / BBCH 54 ; oreille de souris) sont bientôt atteints selon les régions et pour certaines variétés de poires notamment. Suivez l'évolution de vos cultures et consultez régulièrement les prévisions météo pour déterminer si un traitement est nécessaire.

PSYLLE DU PRUNIER ET ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER

Ce psylle vient se reproduire au printemps sur les *Prunus* et passe le reste de l'année sur des conifères. Au retour de son hivernage, il peut transmettre aux abricotiers (pêchers et pruniers), le phytoplasme de l'enroulement chlorotique.

Lors de nos contrôles hebdomadaires (frappage), un premier psylle du prunier a été observé le 21 février et près d'une quinzaine le 26 février sur des prunelliers. La migration a donc débuté. Des frappages peuvent être réalisés dans ou à proximité des parcelles à risque. Ils sont nécessaires pour demander une [autorisation spéciale de traitement](#).

VITICULTURE

ETUDE DES TERROIRS VITICOLES VALAISANS

Entre 2004 et 2007 l'Interprofession de la Vigne et du Vin et l'Etat du Valais ont financé l'étude des terroirs viticoles valaisans. Elle avait notamment pour objectif de caractériser les sols rencontrés dans le vignoble valaisan, afin d'en faire une cartographie complète. Récemment, l'ensemble des données du volet pédologique de cette étude ont été digitalisé et sont désormais accessible via une carte interactive, disponible sous ce [lien](#).

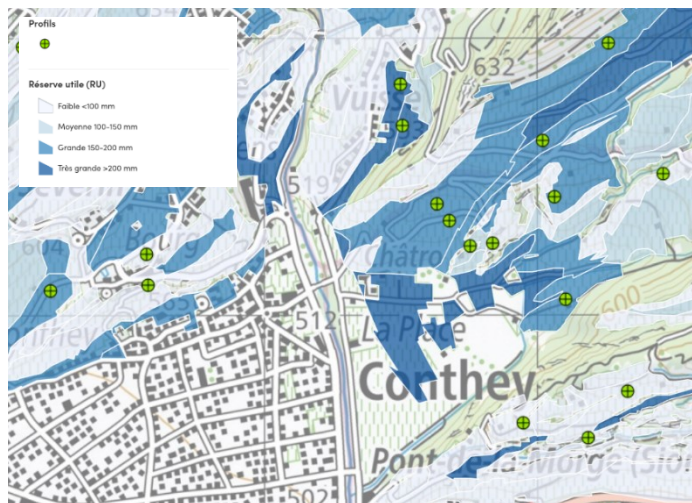
La revalorisation de cette étude vise à **simplifier la lecture du projet** dans le but de pouvoir l'utiliser de façon plus concrète. Tout comme dans le projet initial, un accent particulier a été mis sur le comportement hydrique du sol. Le contexte climatique toujours plus contraignant couplé à la volonté d'économiser la ressource en eau obligent une approche toujours plus ciblée, adaptée et durable à la viticulture.



Il est désormais possible de visualiser l'estimation de la grandeur du réservoir d'eau (réserve hydrique) d'un sol, voir image ci-contre. Ainsi, les pratiques d'enherbement, la gestion de l'irrigation ou le choix du matériel végétal pourraient être adaptés selon la réserve utile du sol.

D'autres éléments comme la teneur en calcaire des sols (type de sol), l'hydromorphie (excès d'eau), la nature de la roche-mère ou la profondeur d'enracinement ont été mis en évidence afin de faciliter la mise en relation des données issues de l'étude des terroirs, les pratiques viticoles et le choix du matériel végétal (cépage et porte-greffe).

Cette lecture facilitée de l'étude des terroirs permet de les distinguer plus facilement les uns des autres. Les termes utilisés restent toutefois très spécifiques. Sur notre [site internet](#), il est possible d'accéder à un [lexique](#) et à un [manuel d'interprétation](#), qui accompagnent ce projet.



Couche de la réserve utile des sols

AGENDA DES FORMATIONS CONTINUES

Utilisation des données pédologiques de l'étude des terroirs valaisans dans la gestion de son exploitation 📱

Un cours est organisé par l'Office de la vigne et du vin dans le but de présenter la nouvelle carte interactive de l'étude des terroirs viticoles valaisans. Cette formation a pour objectif d'expliquer la lecture de la carte interactive et d'identifier des pistes pour une utilisation plus concrète des données issues de l'étude des terroirs dans la gestion de son exploitation.

Date et horaire : 12 mars 2024, 14h00 à 16h30

Lieu : Espace Chavaz de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf

Inscription en ligne* : sur la plateforme de formation continue de l'Ecole d'agriculture : <https://rapsca-pub.apps.vs.ch/RAP/guest?APP=SCA>.

📱 Formation reconnue pour le certificat Vitiswiss

Dégustation d'essais œnologiques et viticoles

Agroscope réalise chaque année un grand nombre de vinifications portant sur des essais viticoles et œnologiques. L'Office de la vigne et du vin et Agroscope organisent en collaboration une présentation et dégustation des essais les plus marquants concernant le Valais, ainsi que des nouvelles variétés résistantes.

Date et horaires : 6 mars 2024, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (deux sessions)

Lieu : Espace Chavaz de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf

Inscription en ligne* : sur la plateforme de formation continue de l'Ecole d'agriculture : <https://rapsca-pub.apps.vs.ch/RAP/guest?APP=SCA>.

* Un maximum de trente-cinq personnes par session peut être accueilli. L'inscription est obligatoire directement. Les participants seront choisis selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Service cantonal de l'agriculture

